

Compte-rendu de la Réunion
du Conseil Régional du 24/05/2024

Présents : Josée Mazas, Thibault Delmas-Sirven, Jean-Charles Olivan, Claudette Caussignac, Luc Pannetier, Charles Bedier, Jean-François Jullien, Antoine Stivala.

Excusés : Frank Subecz, Corine Bonnet, Annick Le Brevet.

La Présidente ouvre la séance à 13 heures.

1) Approbation des décisions de la Commission des compétitions :

- Approbation des comptes-rendus précédents :
 - Compte-rendu de la réunion du 12/01/2024 voté à l'unanimité
 - Compte-rendu de la réunion du 12/02/2024 voté à l'unanimité
 - Compte-rendu de la réunion du 10/04/2024 voté à l'unanimité
- Approbation des centres de compétitions votée à l'unanimité
- SEC :
 - Approbation des dates votée à l'unanimité
 - Modification du règlement du SEC pour 2024/2025 votée à l'unanimité
- Approbation des modalités d'intégration des futurs nouveaux arbitres du Comité votée à l'unanimité

2) Point sur les licences gratuites :

- En 2023/2024, 20 à 24 licences seront remboursées par le Comité aux non-licenciés N-2 et N-3 (les Non-licenciés N-4 ont vu leur licence offerte par la FFB).
- Le programme ne sera pas reconduit par le Comité en 2024/2025.
- Le prix de la licence FFB passe à 36 € en raison de l'augmentation votée par la FFB.

3) Assemblée Générale Elective du 10/10/2024 :

Un mail sera envoyé le 01/07/2024 à tous les licenciés pour les informer des modalités des élections au Conseil Régional et à la CRED :

- Le 10/08/2024 : appel officiel aux candidatures
- Le 10/09/2024 : date limite des dépôts de listes
- Le 10/10/2024 : Assemblée Générale Elective

4) Placement des fonds du Conseil Régional :

Décision du Conseil Régional pour donner tout pouvoir au 1^{er} Vice-Président Thibault Delmas-Sirven pour ouvrir un compte à terme d'un maximum de 250 000 € dans un organisme bancaire de son choix.

Votée à l'unanimité par le Conseil Régional.

5) Achat de médailles :

Afin de récompenser les bridgeurs et les clubs méritants, Josée Mazas demande que soient commandées des médailles à l'effigie du Comité Languedoc Roussillon, ce qui est validé à l'unanimité.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 15h.

La Présidente
J. Mazas

La Secrétaire Générale Adjointe
C. Caussignac